Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 034-213400377-20260409-DECISION0090426-DE

BOUJAN SUR LIBRON

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2026

Compte rendu des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT

Décisions du Maire du 5 mars au 20 mars 2026

N°	DATE	OBJET	DECISION
3	09/03/2026	Recours en annulation devant le Tribunal administratif de Montpellier – PC 0340372500008 SAS LES MAZETS DU PUECH 1	De confier à la SELARL Cabinet d'Avocat VALETTE-BERTHELSEN sise Espace Pitot - 110 Place Jean Mirouze – Bâtiment B - 34 000 MONTPELLIER, la charge de représenter et de défendre les droits et intérêts la Commune dans cette affaire.
4	17/03/2026	Budget principal 2026 – Virement de crédit n°1	SECTION D'INVESTISSEMENT Article — Montant 845– 2315–273 - 42 000.00 € 848– 2313–367 + 12 000.00 € 511– 2315-307 + 30 000.00 € Total dépenses 0.00 €
5	17/03/2026	Assignation devant le Tribunal Judiciaire de Béziers – Dossier MONTPELLIER-BACQUE	De désigner la SELARL d'Avocats ELEOM Béziers-Sète 16, place Jean Jaurès 34500 BEZIERS pour représenter et défendre les droits et intérêts de la Commune devant le Tribunal judiciaire de Béziers dans cette affaire.